



## OFFRE D'EMPLOI

**Le 38, Carrefour culturel recrute**

**UN.E ANIMATEUR.RICE CHARGÉ.E  
DE PROJET « Arts de la scène »  
MAISON DE JEUNES**

### **CONTEXTE**

---

Le 38, Carrefour culturel est une association reconnue en tant que centre culturel, centre d'expression et de créativité et maison de jeunes.

La Maison de jeunes est agréée depuis janvier 2018. Elle est classée en tant que M.J.2. Une Maison de jeune a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active, responsable et solidaire principalement chez les jeunes de 12 à 26 ans, par une prise de conscience et une connaissance des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique ainsi que la mise en œuvre et la promotion de pratiques socioculturelles et de création.

La MJ Le 38 a été admise début 2026 dans le dispositif particulier « Aide permanente à l'expression et la création des jeunes ». Ce dispositif permet de renforcer la participation active des jeunes, en les aidant à développer des projets créatifs et artistiques, en les encourageant à s'exprimer, en leur permettant de perfectionner leurs compétences. Le dispositif du 38 est axé autour des arts de la scène et particulièrement autour du hip-hop (danse, rap et DJing).

### **POSTE OFFERT**

---

Lieu de travail : Le 38, Carrefour culturel – Rue de Bruxelles 38, 1470 Genappe + Travail décentralisé ponctuel

Régime de travail : ½ temps - 19h/semaine (¾ temps – 28,5h/semaine envisageable)

Horaire :      Mercredi - Vendredi (jusque 19h)  
                  2 à 3 samedis par mois (en journée)  
                  Ajustements possibles. Travail en soirée et dimanche occasionnels.

Type : Contrat à durée indéterminée

Rémunération : Échelon barémique 4.1 de la commission paritaire 329.02 FWB

Date d'engagement : Entrée en fonction prévue le mercredi 04/03/2026

### **PROFIL**

---

- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (type bachelier)
- Permis B et véhicule requis

## **DESCRIPTION DE FONCTION**

---

### **Place dans l'organisation**

L'animateur.rice assure ses fonctions sous la responsabilité du coordinateur.

### **Fonction**

L'animateur.rice doit coordonner la mise en œuvre du dispositif particulier de la Maison de jeunes. Il/elle assure l'organisation et la tenue (par lui-même ou par un externe) des ateliers créatifs autour des arts de la scène et du hip-hop. Il/elle favorise le perfectionnement des jeunes dans leur pratique créative. Il/elle permet aux jeunes d'aboutir à des créations tangibles et de les diffuser. Il/elle assure la mobilisation des jeunes et leur suivi dans le projet. Il/elle favorise l'expression des jeunes à travers l'organisation d'événement en lien avec les arts de la scène.

Avec le reste de l'équipe, il/elle assure les permanences de l'accueil de la Maison de jeunes, y instaure un climat positif et respectueux, favorise la participation des jeunes et les stimule à se mettre en projet.

L'animateur.rice a un rôle d'accompagnateur.rice de projet, il veille à mettre le jeune en situation d'acteur et non de consommateur. Dans une démarche de pédagogie de projet, l'animateur.rice délègue des responsabilités, suscite le questionnement et la confrontation d'idées, sensibilise le jeune à la prise de décision démocratique au sein d'un groupe et au savoir-vivre ensemble/société.

L'animateur.rice conçoit des projets/programmes d'animation avec comme objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active, responsable et solidaire, par une prise de conscience des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

### **Missions**

- Coordonner le dispositif particulier : organiser, planifier et animer, le cas échéant, les ateliers ; établir un plan de développement des ateliers ; mobiliser les jeunes et suivre leur développement dans le projet ; assurer le contact avec les partenaires et les animateurs externes ; promouvoir la création collective ; organiser des activités et sorties en lien avec le projet ; organiser, avec les jeunes, des événements permettant l'expression des jeunes ; proposer, éventuellement, de nouveaux ateliers et en évaluer la pertinence ;
- Assurer la permanence de l'accueil de la MJ : accueillir les jeunes et les aider à s'intégrer, répondre à leurs besoins, susciter l'émergence de projets, les débats et les discussions, dynamiser l'accueil ;
- Activités ponctuelles : proposer des activités adaptées à l'envie et aux besoins des jeunes, assurer l'organisation, la gestion et l'animation, établir un programme d'activités varié ;
- Projets : en équipe, concevoir, mener et soutenir des projets en adéquation avec les missions et le plan d'action de la maison de jeunes ;
- Gestion administrative : tenir à jour les inscriptions et les fiches d'activités, réaliser l'évaluation des activités en fin d'année, conserver les justificatifs de dépenses et les transmettre au coordinateur, classer l'ensemble des documents en lien avec ses activités ;
- Communication : avec le coordinateur, mener une campagne de communication des activités, pouvoir dresser un bilan de ses activités en réunion, être capable de (re)présenter l'institution à l'extérieur, favoriser le dialogue au sein de l'équipe, faire part de ses difficultés auprès du coordinateur.

### **Compétences**

#### **Au niveau du savoir**

- Posséder une connaissance du tissu associatif et artistique local ;

- Posséder des compétences dans l'une ou plusieurs pratiques artistiques du dispositif particulier ;
  - Être en mesure d'orienter les jeunes vers d'autres structures selon ses besoins ;
  - Être capable d'utiliser Word, Excell, Outlook ;
  - Avoir pris connaissance du décret Centre de jeunes et du plan d'action de la MJ.

### Au niveau du savoir-faire

- Gestion de groupes : mobiliser et motiver les jeunes, aider le groupe dans la gestion de son projet, susciter la participation, conduire des réunions, gérer les conflits ;
  - Gestion de projet : élaborer un projet en adéquation avec les valeurs de la MJ, les objectifs du dispositif particulier et le plan d'action, définir des objectifs adaptés aux enjeux de la MJ, assurer le suivi du projet, procéder à une évaluation avec les jeunes, développer des partenariats.

## Au niveau du savoir-être

- Être ponctuel et prévenir au préalable en cas de retard ou d'absence ;
  - Avoir l'esprit de collaboration ;
  - Faire preuve de souplesse (horaires, lieux de travail) ;
  - Pouvoir identifier ses lacunes ;
  - Faire preuve d'empathie

## **MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à Tristan Scarnière, coordinateur pour le **25 janvier 2026 à minuit au plus tard** et sont à transmettre exclusivement par mail à l'adresse : [tristan@le38.be](mailto:tristan@le38.be) sous la forme de fichier(s) pdf.

## **PROCÉDURE DE RECRUTEMENT**

Les personnes retenues sur base de leur CV seront invitées à participer à un entretien oral. Seules les personnes retenues seront contactées.

Renseignements : Tristan Scarnière – Coordinateur MJ – 0476 81 15 93  
Emilie Lavaux – Directrice – 067 77 16 27